

## Réunion du bureau du Conseil national de la mer et des littoraux

Mardi 6 mai (14h-16h)

### Compte-rendu

#### **Introduction** – Sophie Panonacle

Félicite l'élection des nouveaux membres du bureau du CNML et la tenue de la réunion d'installation du Comité spécialisé développement de l'économie bleue durable ultramarine (CSOM). Teva Rohfritsch, en tant que président du CSOM, sera désormais invité aux réunions de bureau du CNML.

**Eric Banel** : remercie l'ensemble des membres du CSOM pour leur participation et leur mobilisation à sa réunion d'installation, ainsi que son président Teva Rohfritsch.

La Ministre souhaite réunir le plénier fin juin - début juillet. Une des conditions préalables était le renouvellement complet des membres du CNML qui est désormais acquise. Le prochain bureau du CNML du 10 juin sera probablement le dernier bureau avant le plénier. Il félicite les nouveaux membres du bureau et souligne que celui-ci permet d'être toujours plus représentatif de la communauté maritime.

Il souligne le succès de la diplomatie maritime avec la reprise des discussions à l'OMI relatives à la décarbonation et la participation de la Ministre au Sommet Africa Forward dont une partie est dédiée à l'économie bleue.

Il souhaite également s'associer à tous les marins et navires actuellement en difficulté avec la crise du détroit d'Ormuz et salue la mobilisation des syndicats et des acteurs en cette période.

#### **1) Adoption du compte-rendu de la réunion du 14/04**

Décision du bureau : aucune demande d'amendement n'a été formulée, le compte-rendu de la réunion du 14 avril est adopté.

#### **2) Résultats des élections au bureau du CNML et accueil des nouveaux membres**

**Olivier Dufourneaud** : Les nouveaux membres du bureau, élus lors des élections qui se sont déroulées du 21 au 28 avril, ont été invités à se présenter. Le bureau est désormais à nouveau complet.

Collège des entreprises :

- Laurent MARTENS - Armateurs de France
- Pierre DUTHION - Syndicat des Energies Renouvelables

Collège des établissements publics et organisations professionnelles :

- Jean-Frédéric LAURENT - Union des Ports de France

Collège des associations :

- Antidia CITORES - Green Marine Europe

Collège des élus :

- Pierre FROUSTEY - Maire de Vieux Boucau

### **3) Projet d'avis du CNML sur le rapport d'avancement de la SNML**

**Olivier Dufourneaud** : Le projet de rapport d'avancement a été transmis au CNML en amont du bureau du 24 mars. Au 05/06, 8 contributions ont été reçues :

- Contribution du COMER
- Contribution du CNTC
- Contribution du CFO
- Contribution de la Région Bretagne
- Contribution du CNPMEM
- Contribution de la CNP
- Contribution du CSMM
- Contribution du CSGM

Les contributions sont de deux natures :

- Ponctuelles sur des points précis du rapport
- Méthodologique et générales sur la façon de mener l'exercice

Les avis reçus convergent pour saluer l'importance de l'exercice, mais aussi d'aller plus loin dans l'analyse pour les prochains rapports et faire du suivi de la SNML un véritable outil de pilotage stratégique fondé sur une évaluation des résultats et des impacts, une analyse des freins, une explicitation des moyens consacrés, une articulation renforcée entre les niveaux d'action et une prise en compte explicite des réalités locales de manière à concilier durablement les usages et la préservation des milieux marins.

En particulier, la plupart des avis soulignent l'importance de parvenir à mettre en place le jeu d'indicateurs de suivi qui ont été élaborés dans le cadre du GT indicateurs et du COMER, quitte à ajuster certains indicateurs pour permettre leur recueil ou les rendre plus pertinents.

Sur ces deux volets, la DGAMPA souhaite que le CNML, sous une forme qui restera à définir, puisse accompagner l'amélioration du dispositif de suivi de la SNML.

Les dernières contributions des instances ainsi que des nouveaux membres du bureau sont attendues d'ici le 22 mai, afin de finaliser d'ici la fin du mois le projet d'avis préparé par le bureau. Celui-ci sera transmis avec le rapport d'avancement à l'ensemble des membres du CNML et servira de base au débat en plénier.

La DGAMPA rappelle l'appel à rapporteurs pour finaliser le projet d'avis. A ce jour seul Gauthier Carle (CFO) s'est proposé.

Eric Banel souligne le caractère intégrateur de la SNML :

- Avec les différents secteurs, par le biais des feuilles de route nationales qui déclinent la SNML (décarbonation, économie bleue ultramarine, nautisme et plaisance, qualité des eaux côtières)
- Avec les territoires : la SNML est déclinée par les DSF et DSBM

#### **4) Propositions du CNML pour le CIMer 2026 – voir document annexe**

A la suite des échanges lors du bureau du 14 avril, un document recensant les différentes propositions exprimées par des membres du bureau en vue d'un prochain CIMer a été transmis aux membres.

Propositions discutées en séance :

- Lancer un GT scientifique en appui aux négociations sur le traité BBNJ, en dotant le conseil scientifique interservices BBNJ. Pas d'objections en séance pour approuver cette mesure.
- Renforcer dans la durée l'action en faveur de la qualité des eaux côtières. Pas d'objections en séance pour approuver cette mesure.
- Accroître la sensibilisation du grand public et des acteurs aux enjeux maritimes
  - o Daniel Cueff : en plus du grand public, il faut un éclairage des élus locaux
- Faire face à l'érosion du littoral par la solidarité nationale – pas d'objection pour cette proposition émanant du CNTC
- Redynamiser la coalition internationale Ocean Rise & Coastal Resilience issue de l'UNOC 3 (émanant de la POC)
  - o Antidia Citores : il faut bien parler de redynamisation et non de relancer une nouvelle coalition à ce sujet
- Développer l'accès à la formation des élus et des décideurs locaux sur les enjeux maritimes et littoraux
- Thierry Le Guevel et Pierre Maupoint de Vandeuil soulèvent qu'il manque un axe relatif à l'emploi et à la formation dans le secteur maritime et proposent en séance une mesure visant à organiser une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC). Il faut renforcer l'accès à la formation maritime dans les territoires ultramarins. L'accès à la formation maritime doit permettre d'anticiper les évolutions des emplois et des compétences liées aux transitions écologiques,

énergétiques et à la décarbonation du secteur maritime. Il faut en parallèle renforcer la protection des emplois navigants avec la lutte contre le dumping social.

- Renforcer le suivi démocratique du CIMer
  - o Sophie Panonacle souligne l'importance d'acculturer le parlement aux enjeux maritimes, en s'appuyant sur le CIMer ainsi que sur le rapport d'avancement de la SNML. Inscrire formellement un temps dédié à la mer dans l'agenda politique des parlementaires.
- Adapter le cadre des règles de contrôle aux exigences opérationnelles des entreprises de pêche et de la filière
  - o Sophie Panoacle : le CNML a besoin de plus d'information sur la proposition du CNPMM relative au règlement omnibus. Il est proposé de porter une mesure plus large sur l'adaptation du cadre européen pour accompagner l'évolution des pêches maritimes françaises.
  - o Daniel Cueff : il faudrait rajouter une mesure pour faciliter le déploiement des nouveaux filets de pêche sélectifs biosourcés et biodégradables.
  - o Jean-Frédéric Laurent : UPF travaille à présenter une série de mesures sur les ports de pêche et la modernisation de la flotte de pêche.
- Répartition de la taxe EMR
  - o Au vu de la diversité des besoins de financement exprimés (filiale pêche, érosion du trait de côte.. il est proposé d'élargir cette proposition pour initier un débat sur l'affectation de la taxe EMR, ciblée sur les objectifs de la SNML.
- Lancer la révision de la PCP
  - o Sophie Panonacle : des explications complémentaires sont demandées sur cette proposition au CNPMM
  - o Claire Hugues et Daniel Cueff : un livre blanc est porté par les régions qui soutiennent une révision ciblée de la PCP pour faciliter la transition écologique de la pêche sans remettre en cause la préservation des ressources halieutiques.

Autres propositions évoquées :

- Antidia Citores : Coalition Quiet Ocean
- Pierre Duthion : Point à apporter sur la centralisation et la diffusion des données
- Laurent Martens : flécher les crédits ETS

Décision du bureau : une première liste de propositions du CNML au CIMer sera finalisée d'ici le 13 mai. Les membres du bureau ayant proposé des idées en séance sont invités à vérifier et développer leurs propositions dans les prochains jours.

## 5) Préparation de la réunion plénière du CNML

La réunion prochaine réunion plénière, attendue en juin ou début juillet, permettra de réunir le CNML dans sa composition renouvelée.

Les membres du bureau sont invités à partager leurs réflexions et propositions pour cette réunion.

Ordre du jour prévisionnel proposé :

- 1) *Discours introductifs*
- 2) *Point sur la mise à jour du CNML et le renforcement de la gouvernance maritime*
- 4) *Débat sur l'avancement de la SNML à fin 2025, sur la base du projet d'avis préparé par le bureau*
- 5) *Actualités sur le Pacte européen pour l'Océan*
- 3) *Compte-rendu des travaux du CNML et des comités spécialisés depuis le dernier plénier par Mme Sophie Panonacle, présidente du bureau, et les présidents de comités spécialisés*
- 8) *Perspectives de travail du CNML, de son bureau et des comités spécialisés pour l'année à venir*
- 7) *Présentation des travaux des CMF/CMUB par leurs représentants*
- 9) *Sujets divers et échanges en salle*

**6) Avis du CNML sur le Plan national de restauration de la nature (PNRN) – DEB Marie Mahin**

Cf. PPT PNRN

Le CNML est saisi pour rendre un avis sur le projet de Plan national pour la restauration de la nature, en application du Règlement européen pour la restauration de la nature.

Le PNRN est soumis à évaluation environnementale et dans ce cadre, a fait l'objet d'une concertation préalable du public. Il sera transmis à l'autorité environnementale pour avis courant juin, et publié en vue d'une participation du public par voie électronique. Le projet de PNRN doit être soumis à la Commission européenne d'ici le 1<sup>er</sup> septembre 2026.

Les membres du CNML sont invités à transmettre leur contribution d'ici le 22 mai. Le COMER préparera un projet d'avis qui sera examiné lors de la prochaine réunion du bureau du 10 juin.

**7) Avis du CNML sur le 2<sup>ème</sup> plan d'action national de la Stratégie nationale des aires protégées (SNAP) – DEB, Claire Maudet**

Deux avis du CNML ont été exprimés sur le deuxième Plan d'action national (PAN2) de la SNAP :

- France Nature Environnement
- CNPMMEM

Un projet d'avis reprenant ces éléments a été transmis aux membres du CNML dans le dossier de séance de la réunion, qui est mis au vote.

- Contre : 1 (Olivier Le Nezet)
- Abstention : 1 (Antidia Citores)

|   |
|---|
| Décision du bureau : L'avis du CNML sur le PAN2 est adopté. |
|---|

### **8) Actualités des comités spécialisés et groupes de travail :**

La réunion d'installation du Comité spécialisé pour le développement de l'économie bleue durable outre-mer (CSOM) s'est tenue le 30 avril sous la présidence de Teva Rohfritsch et en présence des ministres Catherine Chabaud et Naïma Moutchou.

Le CSOM aura pour mission d'accompagner la mise en œuvre et le suivi de la feuille de route correspondante, en lien étroit avec les services de l'État et l'ensemble des parties prenantes. Instance de dialogue et de proposition, il contribuera à éclairer l'action publique et les politiques maritimes dans les bassins ultramarins.

Une prochaine réunion en présentiel est envisagée à l'occasion des Assises de l'économie de la mer en novembre. D'autres réunions sont en cours de programmation, avec les différents bassins.

### **9) Points divers**

Sophie Panonacle :

- A l'initiative de Sophie Panonacle et de l'ANEL une réunion informelle est prochainement organisée avec les services de la présidence pour parler d'adaptation des territoires littoraux.
- Sécurité en mer : nous arrivons à l'anniversaire du décès du jeune Benjamin, le 21 mai. Le sujet sera intégré par amendement au projet de loi RIPOST pour légiférer par ordonnance.

*La prochaine réunion du bureau du CNML aura lieu le **mercredi 10 juin à 14h***

## Participants

### Membres du CNML

|                     |               |                         |
|---------------------|---------------|-------------------------|
| CITORES             | Antidia       | Green Marine Europe     |
| CUEFF               | Daniel        | Région Bretagne         |
| DUTHION             | Pierre        | SER                     |
| FROUSTEY            | Pierre        | Maire de Vieux Boucau   |
| HERAL               | Philippe      | SNSM                    |
| HUGUES              | Claire        | Région Pays de la Loire |
| LAURENT             | Jean-Frédéric | UPF                     |
| LE GUEVEL           | Thierry       | CFDT                    |
| LE NEZET            | Olivier       | CNPMEM                  |
| MARTENS             | Laurent       | Armateurs de France     |
| MAUPOINT DE VANDEUL | Pierre        | CGE-CGC                 |
| ORSUCCI             | Jean-Charles  | ANEL                    |
| PANONACLE           | Sophie        | Députée de Gironde      |

### Observateurs

|           |         |                 |
|-----------|---------|-----------------|
| BLANCHARD | Alain   | ANEL            |
| CLAUDET   | Joachim | Président COMER |
| HULIN     | Nicolas | Région Bretagne |

### Administration

|               |               |        |
|---------------|---------------|--------|
| BANEL         | Eric          | DGAMPA |
| BENSAC        | Alexis        | DEB    |
| BOUIFFROR     | Sofiène       | SGmer  |
| DE SAINT REMY | Philippine    | DGAMPA |
| DUFOURNEAUD   | Olivier       | DGAMPA |
| FREJAFON      | Emmeric       | MESR   |
| GIORA         | Pierre-Maxime | DGAMPA |
| MAHIN         | Marie         | DEB    |
| MARILL        | Xavier        | DGAMPA |
| MAUDET        | Claire        | DEB    |
| PLICHON       | Pierre        | DGAMPA |
| REUNAVOT      | Matthieu      | DGAMPA |
| SUSBIELLE     | Nora          | DEB    |